

**OBJET : Demande de subvention Fond Leader pour organisation et suivi des lauréats d'un appel à projets innovants****I – Le contexte**

La détection et le montage de projets innovants sur le territoire Roannais nécessitent un dispositif particulier du fait d'un environnement moins favorable.

La CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCILM) et les collectivités du Roannais ont pour ambition d'améliorer ce repérage et de faire émerger des projets innovants sur le territoire. Elles ont ainsi lancé un appel à projets innovants à destination des entreprises roannaises, des porteurs d'un projet innovant.

Outre les dotations financières des EPCI locales et des partenaires (banques), un accompagnement sur-mesure sera proposé par la CCILM, cette offre « packagée » n'existe pas.

La promotion est opérée sous la bannière « Roanne Tout&Simplement » pour inscrire cette démarche dans un cadre collectif.

Si l'expérience est concluante, l'offre pourrait être pérennisée.

**II - Enjeux pour la CCI**

L'action permet à la CCILM de jouer son rôle d'acteur de l'écosystème d'innovation sur le Roannais et l'attribution du financement Leader co financera l'action de la CCILM à hauteur de 65 % soit 40 k€. Il permet ainsi de compenser en partie l'arrêt en 2017 du financement par la Région Auvergne Rhône-Alpes du Contrat d'Objectif Innovation.

**III - Conclusions et suites à donner**

L'Assemblée Générale est sollicitée pour autoriser le Président à demander une subvention de 40 000 € auprès de l'Union Européenne via le fond Leader correspondant au financement de 65 % du temps passé dans l'ingénierie du projet et l'accompagnement des lauréats.

Montant de la subvention Leader	:	40 000,00 €
Montant des dotations Roanne Agglomération et partenaires	:	36 000,00 €
Montant pris en charge par la CCILM (temps passé)	:	20 000,00 €
Montant total de l'action	:	96 000,00 €